

“La justice belge est aux mains des Flamands”

■ L'ancien procureur du Roi de Charleroi prend sa retraite. Il s'en prend au monde politique.

Entretien **Jean-Claude Matgen**

A 67 ans et demi, Thierry Marchandise vient d'être admis à la retraite. Avocat au barreau de Bruxelles, substitut au parquet de Charleroi, procureur du Roi de 1995 à 2004 (pendant l'affaire Dutroux donc), il s'est reconverti, il y a dix ans, comme juge de paix à Charleroi toujours, sa ville d'adoption. C'est à “La Libre” que le toujours membre actif de l'Association syndicale des magistrats a accordé son interview de sortie.

Quel bilan tirez-vous de votre carrière ?

Je dois constater et regretter que l'état de la justice n'a cessé de se détériorer. C'est, en partie, à cause de ses propres acteurs.

La gestion des ressources humaines n'est pas des meilleures et pas mal de chefs de corps ne sont pas des phénix, comme l'ont montré la commission Dutroux, les affaires Agusta et Fortis, qui n'ont pas été à la gloire du ministère public.

Par ailleurs, il y a une sous-utilisation des lieux de rencontres au sein de la magistrature, comme les assemblées générales. Le monde judiciaire manque quelque peu d'imagination et de créativité, par exemple dans la gestion des audiences.

Il me semble désormais indispensable, en dépit des réticences de certains magistrats, de réaliser une évaluation objective de la charge de travail des différentes juridictions afin de les faire tourner plus efficacement. On peut aussi espérer que davantage de magistrats, surtout les chefs de corps, aient une vision globale des

choses, comprennent ce qu'il y a derrière les apparences.

Ce serait donc la faute des juges eux-mêmes si la justice fonctionne mal....

Non, car à côté de tout cela, on voit grandir un mépris inquiétant de la classe politique à l'égard du monde judiciaire. Le passage de M^{me} Turtelboom (Open VLD) à la tête du département de la Justice a été effroyable.

Avant elle, Stefaan De Clerck (CD&V) n'avait pas brillé non plus. Exemple : la suppression des huissiers d'audience. La mesure peut paraître anecdotique mais elle a montré que les politiques ne sont pas capables de concevoir qu'un bon accueil des justiciables prend une part importante dans la bonne administration de la justice.

On est ici en face d'une vision néo-libérale. Ce qui ne rapporte pas de l'argent est méprisé alors que la justice est essentiellement l'organe chargé d'apaiser les conflits. Pour y arriver, on ne peut en avoir une vision uniquement comptable.

Plus globalement, le pouvoir judiciaire est affaibli par le politique. C'est dramatique, car cela porte atteinte à la démocratie.

Tous les politiques ne sont pas indifférents...

Peut-être mais ceux qui ne méprisent pas la justice manquent souvent de souffle. Viennent se greffer à cela de sérieux problèmes communautaires. Le gouvernement actuel est à 80 % flamand. Au cabinet Turtelboom, 99 % du personnel était néerlandophone. La réforme du paysage judiciaire a été pilotée par des magistrats néerlandophones. Tous les organes de sécurité sont dirigés par des néerlandophones. Idem pour l'Institut de formation judiciaire. Au nord du pays, tous les palais de justice sont aux normes, ce qui est loin d'être le cas au sud. Etc.

Les francophones ne sont-ils pas responsables de cet état de fait ?

Le monde judiciaire fonctionne toujours dans une logique fédérale. Le monde politique n'est plus dans cette vision des choses. Il est déjà dans le confédéralisme. Il faudra peut-être un jour qu'on se sépare pour reconstruire ensemble quelque chose. Construire aujourd'hui avec le nord, cela devient vraiment difficile.

Le ministre Geens et le gouvernement semblent pourtant avoir une vision assez ambitieuse de la justice de demain. Ils considèrent notamment que la prison doit être le remède ultime.

Peut-être mais où en est-on de la réflexion sur la gestion des prisons. Il n'y a rien dans la note du gouvernement sur l'humanisation de ce monde de violence. Il y aurait pourtant des choses à faire qui ne coûteraient pas grand-chose.

On peut souscrire à la déclaration de Koen Geens mais elle comporte un vice considérable. Il termine en disant : “on agira selon nos moyens”. Or, ceux-ci sont diminués et le discours est donc irréaliste.

Vous êtes partisan d'une grande réflexion sur l'avenir de la justice.

Oui. Comme il y a eu un G1 000 sur la société civile, je verrais bien un G1 000 sur la justice, où l'on donnerait la parole aux citoyens. Et en attendant, en interne, on pourrait réfléchir au rôle du ministère public, à celui du juge, à la manière d'organiser les parquets et à divers thèmes de ce type.

“Le pouvoir judiciaire est affaibli par le politique. C'est dramatique, car cela porte atteinte à la démocratie.”

THIERRY MARCHANDISE

Le magistrat carolo vient d'accéder à la retraite.